

ÉCONOMIE

La Commission européenne veut faire des livreurs de Deliveroo et des chauffeurs d'Uber des salariés

La proposition de directive de l'exécutif européen doit encore être examinée par les Etats membres et par le Parlement européen. Un compromis sera compliqué à obtenir sur ce sujet qui divise les Vingt-Sept.

Par Virginie Malingre (Bruxelles, bureau européen)

Publié le 09 décembre 2021 à 11h00 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



Les travailleurs des plate-formes. COLCANOPA

Dès sa nomination à la présidence de la Commission, en 2019, Ursula von der Leyen avait prévenu qu'elle souhaitait renforcer l'Europe sociale et évoqué la nécessité de s'intéresser au cas des plateformes, comme Uber ou Deliveroo, où les conditions de travail dépendent très largement d'un algorithme (on ne parle pas ici des places de marché, des réseaux sociaux ou des sites de location).

Jeudi 9 décembre, l'exécutif communautaire a présenté son projet de directive pour améliorer les conditions de travail dans ce secteur en pleine croissance : aujourd'hui, 28 millions d'Européens y travaillent – en 2025, ils devraient être 43 millions – et, dans 90 % des cas, ils ont le statut d'indépendant.

Lire aussi | « Deliveroo nous oblige à monter à l'étage du client » : un livreur raconte son quotidien à l'heure du confinement

Pour l'heure, peu de pays ont légiféré pour réguler le droit du travail de ce pan de l'économie numérique. Et quand ils l'ont fait, comme en Espagne, où les livreurs de repas doivent désormais être salariés, ils n'ont pas adopté de mesure qui concerne l'intégralité du secteur. L'exécutif communautaire souhaite que cela change. Il propose que les indépendants, qui font vivre les plateformes, se voient accorder le statut de salarié, dès lors que la relation qui les attache à leur employeur les installe dans une position de subordination.

« Nous proposons des mesures claires pour permettre à ceux qui sont effectivement des salariés d'accéder à la protection sociale à laquelle ils ont droit », Nicolas Schmit, le commissaire à l'emploi

Pour la Commission, une plate-forme « est présumée être employeur et ses travailleurs sont présumés être salariés » si elle remplit deux des cinq critères suivants : elle fixe la rémunération, elle supervise le travail par un moyen électronique, elle impose au travailleur ses heures de travail, elle lui dicte la manière dont il doit se comporter avec le client, elle l'empêche de travailler pour un autre donneur d'ordre.

« Une avancée majeure »

Aujourd'hui, Bruxelles estime que 5,5 millions de livreurs et autres chauffeurs répertoriés comme indépendants ne le sont pas. Les 22,5 autres millions – par exemple, des traducteurs ou des codeurs qui sont mis en contact avec leurs clients par l'intermédiaire de plateformes – ont un statut qui correspond bel et bien à la pratique de leur activité. « Les plateformes peuvent modifier leurs conditions de travail, afin que les indépendants auxquels elles ont recours soient de vrais indépendants », précise la Commission. Elles peuvent aussi (tout comme leurs collaborateurs) contester en justice ou devant des autorités administratives cette présomption de salariat. Mais le recours ne serait en aucun cas suspensif, et ce serait à elles de prouver que leurs collaborateurs sont des indépendants.

Les Etats membres récupérerait des cotisations sociales et des impôts qui leur échappent, qui pourraient représenter jusqu'à 4 milliards d'euros par an

« Cette proposition constitue une avancée majeure qui permettra d'intégrer l'économie des plateformes dans le modèle social européen. Nous proposons des mesures claires pour permettre à ceux qui sont effectivement des salariés d'accéder à la protection sociale à laquelle ils ont droit », explique le commissaire à l'emploi, Nicolas Schmit. Alors que 55 % des indépendants de ce secteur touchent moins, par heure, que le salaire net minimum du pays où ils œuvrent, devenir salariés leur

permettrait de mieux gagner leur vie. Cela leur donnerait aussi accès à des congés payés, à une assurance santé, à des arrêts maladie indemnisés ou à des droits pour le chômage et leur future retraite. Les Etats membres, pour leur part, récupéreraiient des cotisations sociales et des impôts qui leur échappent, et dont la Commission estime qu'ils pourraient représenter jusqu'à 4 milliards d'euros par an (dont 780 millions pour la France).

Lire la chronique : [« La précarité n'est pas un bon modèle économique »](#)

Quant aux entreprises, insiste l'exécutif communautaire, elles y gagneraient de la sécurité juridique – et des économies en frais d'avocats –, alors que, depuis trois ans, les actions en justice à leur rencontre se multiplient pour demander la requalification des contrats de travail. Mais elles ne voient pas vraiment les choses de la même façon. Move EU, qui représente les acteurs de la mobilité en Europe, fait valoir une étude selon laquelle, si les trois leaders du secteur – Bolt, Uber et FreeNow – devaient salarier leurs chauffeurs, ils se sépareraient de 56 % d'entre eux, soit 136 000 personnes, sur le Vieux Continent. Delivery Platforms Europe, pour les plates-formes de livraison, prédit pour sa part que, dans ces conditions, jusqu'à 75 000 coursiers perdraient leur emploi.

Un texte ambitieux

Le projet de directive de la Commission prévoit également que tous ceux qui travaillent pour ces plates-formes – indépendants comme salariés – aient droit à une forme de management plus humaine que celle aujourd'hui prodiguée. Par exemple, si l'algorithme, tout à coup, attend du livreur qu'il effectue une livraison en moins de temps qu'auparavant, celui-ci pourrait saisir quelqu'un, demander des explications, voire réclamer un changement des règles et/ou une compensation. L'exécutif communautaire propose d'ailleurs que la plate-forme mette en relation les personnes qui travaillent pour son compte, afin qu'ils puissent s'organiser et être associés à l'introduction de nouvelles technologies, qui influenceraient les algorithmes auxquels ils sont soumis.

Lire aussi | [Uber, Deliveroo ou Frichti... les droits des travailleurs précaires du XXIe siècle s'améliorent partout en Europe](#)

C'est donc un texte ambitieux que la Commission met sur la table. Il faudra plusieurs mois avant que les Etats membres et le Parlement européen parviennent à un compromis sur un projet qui divise les Vingt-Sept. En théorie, elle peut compter sur le soutien de l'Espagne, de la Belgique, du Portugal, de l'Allemagne et de l'Italie, qui se sont prononcés pour la présomption de salariat. En revanche, la Pologne ou la Hongrie restent opposées à tout ce qui peut réduire leur avantage comparatif en matière sociale. L'Estonie, qui a vu naître Bolt, craint pour son champion, et les Scandinaves pour leur modèle de négociation collective. A Bruxelles, on estime que les Pays-Bas, dont un quart des actifs sont des indépendants, veulent revenir en arrière et voir les rangs des salariés augmenter.

Newsletter

« À LA UNE »

Chaque matin, les titres du Monde en un coup d'œil.

[S'inscrire](#)

La France, pour sa part, défendait un dispositif sur le modèle de ce qu'elle fait à domicile : la revalorisation des droits des indépendants, plus que la requalification de leur contrat de travail. « Rien n'empêche les Etats membres de mieux protéger leurs indépendants », argue la Commission.

Lire aussi | [Uber-Deliveroo : « La plupart des pays occidentaux cherchent à concilier le confort qu'apportent ces services avec la protection des travailleurs »](#)

Alors qu'elle est le pays européen où se sont installées le plus de plates-formes, « *la France craint une requalification massive des indépendants en salariés* », explique un communicant d'entreprises, impliqué dans le dossier. « *La France a plutôt encouragé le statut de travailleur indépendant, alors que le statut de salarié est rigide. Cela a favorisé l'entrée sur le marché du travail d'un certain nombre de personnes* », assure l'eurodéputée (MoDem) Sylvie Brunet. Mais, en pleine campagne électorale, il sera difficile pour Emmanuel Macron de s'opposer au projet de Bruxelles.

Virginie Malingre (Bruxelles, bureau européen)

Services

CODES PROMOS

avec Global Savings Group

Code Promo PMU



Code Promo ASOS



Code Promo Conforama



Code Promo Sephora

SEPHORA

Code Promo Amazon



Code Promo Norauto



Code Promo Adidas



Tous les code promos